

Introduction



Remarque liminaire : les discussions du jury sont soumises à un devoir de stricte confidentialité. Le présent auteur, membre des jurys de CAPES externe d'anglais depuis 2013, est donc soumis à un devoir de réserve : rien de ce qui suit ne trahit les discussions des groupes de travail des jurys. Les exemples qui sont donnés, tirés de l'expérience de l'auteur et toujours authentiques, respectent systématiquement l'obligation de confidentialité. Ce travail se veut un accompagnement des candidats vers la réussite aux épreuves. Nous tentons de « dédramatiser » la préparation tout en insistant sur certains aspects méconnus de la communauté des préparateurs aux épreuves hors jury et des candidats. La lecture des rapports de jury est vivement recommandée.

I. Le commentaire comparé : une épreuve à visée méthodologique

L'arrêté du 19 avril 2013, publié au Journal Officiel du 27 avril 2013, fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le nouveau schéma des épreuves à compter de la session 2014. Le document intitulé *Concours externe du Capes et Cafep-Capes : Section langues vivantes étrangères : anglais. Notes de commentaires (Épreuves d'admissibilité et d'admission)*, publié et disponible sur le site du ministère de l'Éducation Nationale (www.education.gouv.fr), précise :

« Cet exercice repose sur l'étude d'un ou plusieurs documents remarquables en vue de la construction d'une analyse argumentée. Il requiert une capacité à dépasser la logique interne d'un document unique, tel qu'il est abordé dans le commentaire simple, pour prendre en compte l'expression d'inévitables différences et divergences. Le candidat est ainsi appelé à faire ressortir un thème ou un questionnement partagés, mais aussi, par exemple, les différences de traitement ou de point de vue, par exemple selon les auteurs, les lieux ou les époques. Cette vision contrastée doit lui fournir matière à un bilan organisé qui mette en avant une problématique transverse organisée autour de deux ou trois axes illustrés pour chacun d'eux par les ressemblances et différences observées. Outre qu'il permet d'évaluer les qualités de raisonnement, de présentation et d'expression nécessaires à un futur

professeur, en particulier dans la phase de conception et de préparation de ses cours, l'exercice engage au maniement d'idées. Or, la sensibilité à la pluralité des points de vue est essentielle pour donner un ancrage culturel à l'enseignement et à l'apprentissage des langues, non seulement parce que l'on n'aborde pas les mêmes questions de la même manière d'un pays à l'autre, mais aussi parce que le débat fournit matière au développement par les élèves de leurs compétences langagières et leur fait prendre conscience de la diversité des regards que l'on peut porter sur le monde. Du fait d'une différence appréciable de méthode dans le traitement des textes littéraires et civilisationnels, il apparaît préférable de proposer des dossiers tantôt de l'un, tantôt de l'autre type. Rien n'interdit à un professeur de jouer tantôt de l'un, tantôt de l'autre registre. » (Concours externe du Capes et Cafep-Capes : Section langues vivantes étrangères : anglais. Notes de commentaires [Épreuves d'admissibilité et d'admission] p. 3)

Ce long paragraphe appelle plusieurs remarques :

- La première tient au fait que l'épreuve de commentaire comparé vise non pas à tester la **culture générale** des futurs professeurs d'anglais de l'enseignement secondaire, mais bien leur **culture d'angliciste**. Le jury du CAPES externe d'anglais dans son ensemble est appelé à tenir compte de cette distinction subtile, qui implique que l'on ne puisse attendre d'un candidat des connaissances académiques sur des sujets largement détachés de son champ d'expertise. En revanche, les grands noms de l'histoire politique (Benjamin Disraeli, Winston Churchill, Abraham Lincoln, F.D. Roosevelt), militaire (Horatio Nelson, le Duc de Wellington, le Général Grant, le Général Patton), littéraire (Francis Scott Fitzgerald, Jane Austen, D.H. Lawrence, Virginia Woolf), philosophique (J.S. Mill, H.D. Thoreau, T. Pain, T. Hobbes) ou artistique (Turner, Warhol, les préraphaélites, Pollock) doivent être aisément identifiables. Ils doivent aussi pouvoir faire l'objet d'une remise en contexte efficace : la consultation d'ouvrages génériques d'histoire littéraire et politique est vivement recommandée pour cette épreuve (voir bibliographie en fin d'ouvrage).
- Conformément à la remarque précédente, le texte du JO cité ci-dessus explique que « *Outre qu'il permet d'évaluer les qualités de raisonnement, de présentation et d'expression nécessaires à un futur professeur, l'exercice engage au maniement d'idées.* » : nous sommes donc bien en présence d'une épreuve à but essentiellement **méthodologique**. Les différences remarquables entre les notes de commentaire et les notes de traduction aux épreuves d'admissibilité lors des deux sessions précédentes du CAPES externe d'anglais « nouvelle formule » tendent à démontrer que de trop

nombreux candidats maîtrisent encore mal l'exercice de commentaire, ce que seul un **entraînement régulier** en cours d'année permet d'acquérir. Ceci est particulièrement le cas des candidats en reprise d'études, qui ont probablement perdu l'habitude des longues épreuves écrites. Les notes en commentaire comparé sont en effet significativement plus basses qu'en traduction et si le recul statistique ne nous permet pas à ce point d'attribuer cette différence à une cause en particulier, on peut néanmoins remarquer les lacunes méthodologiques et culturelles de certains candidats. Le but de cet ouvrage est d'aider les candidats à y voir plus clair dans les attentes du jury, et à se rassurer quant à la faisabilité de l'épreuve.

- La portée méthodologique de l'exercice implique qu'une copie se servant des documents pour simplement replacer des connaissances littéraires ou historiques sans tenir compte de la spécificité des documents sera – au moins en partie – hors sujet. **Qu'il s'agisse de littérature ou de civilisation, un dossier est censé pouvoir être traité avec l'arsenal accumulé par les candidats après trois années d'études universitaires** – pas forcément plus, mais surtout pas moins ! Une bonne compréhension des documents et une lecture attentive, ainsi qu'un décryptage intelligent des textes doivent permettre de passer l'obstacle de l'admissibilité, même face à des documents totalement inconnus du candidat.
- Les dossiers se composent de **deux, voire trois documents, dont un peut être de nature iconographique**. Les sujets zéro publiés en 2013 pour le CAPES externe présentent ces différences. Cet ouvrage couvre l'ensemble des possibilités offertes aux concepteurs de sujets, et reprendront notamment certains sujets passés. Notons qu'une distinction stricte est établie entre méthodologie du commentaire en civilisation et en littérature : il est vivement recommandé de ne pas perdre de vue cette dimension, et de ne pas traiter un sujet littéraire avec des outils de civilisationniste ou inversement. L'épreuve de commentaire de 2014 avait ainsi vu de trop nombreux candidats perdre de vue la spécificité littéraire du dossier, qui avait souvent été traité sous un angle historique inadapté.
- Enfin, une dernière remarque concernant les dispositions du JO de 2013 : les candidats doivent retenir que le jury évalue bel et bien leur capacité de compréhension et d'analyse. La qualité de la langue anglaise écrite occupe une place importante dans la notation. Le jury a pour consigne d'être bienveillant en ce qui concerne le plan et l'organisation du commentaire : **cette consigne ne s'applique pas à la langue anglaise**. Un niveau défailant d'anglais en grammaire et lexique, ainsi qu'un niveau de langue inadapté sera sévèrement sanctionné : ceci est valable pour toutes les épreuves (admissibilité et admission) en langue étrangère. Pour l'épreuve de

commentaire comparé, un système de bonus/malus vient sanctionner une expression défectueuse : ce même système permet en revanche de récompenser de manière non-négligeable (jusqu'à plus de 10 % de la note finale) une langue anglaise de qualité.

II. Organisation de l'ouvrage

L'absence de programme rend caduque toute tentative de révision exhaustive : les candidats sont appelés à mobiliser des savoir-faire plutôt que des savoirs. Il est demandé aux candidats d'exercer leurs facultés d'analyse sur plusieurs documents, d'être capables de dégager un thème commun au dossier et de mener une réflexion tenant compte en proportion égale de tous les documents.

Nous donnerons pour chaque dossier un certain nombre de clefs, tout en gardant à l'esprit le fait que les documents ne sont pas forcément censés être connus des candidats : tout ce qui est extérieur au document présenté (place du document dans son ouvrage original/métatexte/intrigue et histoire de l'ouvrage) et qui ne fait pas partie du bagage classique de l'angliciste de M1 reste accessoire. Si l'on prend l'exemple du dossier 5 du présent ouvrage (H.G. Wells/A. Huxley) le jury ne s'attendrait pas à ce que les candidats replacent les extraits dans leur ouvrage original, ou même qu'ils aient lu les œuvres en question. En revanche, les auteurs et le contexte philosophique et historique des documents devraient être connus et servir le commentaire. Il convient de garder en tête l'idée que l'épreuve est avant tout méthodologique et que le jury évalue la faculté des candidats à décrypter les documents, pas leurs connaissances scolaires et universitaires. Cependant, et bien entendu, plus ces connaissances universitaires seront étendues, plus le commentaire en sera facilité.

En réalité, une seule lecture est absolument indispensable, et s'impose tout autant aux candidats qu'aux membres du jury : **les rapports de jury** publiés sur le site du ministère de l'Éducation Nationale (www.education.gouv.fr). Les candidats y trouveront toutes les statistiques des sessions passées, accompagnées de très nombreux conseils de tous ordres. C'est le document qui fait autorité. Tous les conseils que nous prodiguons dans ces pages sont issus de l'expérience des jurys, de la préparation universitaire des futurs candidats et du travail effectué à l'Université avec les étudiants et les collègues enseignants : ils n'ont pas vocation à se substituer aux rapports de jury, mais à les compléter.

Nous avons souhaité offrir aux candidats le plus large éventail de sujets possible tout en proposant un entraînement à la **difficulté progressive**. Les premiers dossiers sont ainsi volontairement plus accessibles, tout en respectant

les exigences du concours. Les documents iconographiques des dossiers 1 et 2 nous permettront de travailler la problématisation « en douceur », avant de monter en difficulté avec les dossiers suivants. Dans le même esprit, nous avons souhaité offrir des sujets en civilisation britannique, américaine, Commonwealth, en littérature britannique et américaine, ainsi que des dossiers contemporains ou plus anciens.

Nous insistons à plusieurs moments sur le fait qu'il n'existe pas de plan type, pas de problématique type ni de commentaire type. Dans cette optique de présentation, nous avons souhaité nous éloigner d'une présentation standard des commentaires, en montrant des méthodologies différentes, mais toujours acceptables. Ainsi, les introductions seront parfois longues, parfois plus courtes, nous proposerons des plans en deux parties ou en trois parties ainsi que des organisations du commentaire différentes pour plusieurs dossiers. Tout cela pour rassurer les candidats sur le fait que l'on exige d'eux avant tout de savoir comprendre, décrypter et expliquer un ensemble de documents. Il n'est pas exigé d'eux qu'ils se conforment à un modèle rigide. La méthodologie de décryptage et d'analyse prime ; c'est la faculté à présenter les thèmes du dossier et à relier les différents documents dans un commentaire structuré qui sera avant tout évaluée.

Chaque dossier est accompagné d'une **remise en contexte historique/littéraire/philosophique**, etc. L'expérience des concours montre que cette remise en contexte n'est pas toujours bien maîtrisée par les candidats. C'est pourtant très souvent une première étape essentielle à la compréhension de l'ensemble des documents composant le dossier. Les candidats ne doivent en effet pas perdre de vue le fait qu'un dossier est proposé par les concepteurs de sujets du jury pour de bonnes raisons : **rien n'est laissé au hasard dans le choix des sujets** ! Les meilleurs candidats sauront « lire » les intentions du concepteur, et voir l'intérêt de mettre en parallèle tel ou tel document. La mise en contexte des documents du dossier est le premier pas à franchir vers cette compréhension globale des enjeux du dossier.

❗ Pour rappel

Les dossiers sont constitués de manière à permettre l'accès au contexte avec une culture d'angliciste sanctionnée par trois années d'études universitaires. Ainsi, les pistes que nous donnons dans les pages suivantes peuvent paraître exhaustives, elles ne sont pas toutes exigibles des candidats. Il est largement préférable de se contenter d'une remise en contexte sobre et efficace plutôt que de viser une exhaustivité hors propos. Ce n'est pas, par exemple, parce que *Moon Palace* de Paul Auster a été publié en 1989 qu'il faut parler de la chute du mur de Berlin ! (exemple tiré des sessions d'entraînements/khôlles organisées à l'université).

De même, ce n'est pas parce qu'un document est signé par Margaret Thatcher qu'il faut systématiquement parler du libéralisme ou de la guerre des Malouines (exemples tirés de la session 2015 des épreuves d'admissibilité du CAPES externe d'anglais).

Nous encourageons en revanche vivement les candidats à savoir reconnaître les grandes dates de l'histoire américaine et britannique, ce qui constitue le bagage essentiel de tout angliciste (voir bibliographie). Le contexte lié à des dates telles que 1066, 1215, 1688, 1776, 1783, 1815, 1823, 1832, 1864, 1917, 1919, 1929, 1947, 1951, 1973, etc. doit être connu. Si tel n'est pas le cas, quelques révisions s'imposent !

La deuxième grande rubrique d'aide à la construction du commentaire vise la problématisation. C'est ainsi que la question épineuse de la **problématique**, terme qui rebute généralement les candidats et futurs candidats, sera largement traitée dans les pages qui suivent à travers une rubrique (« **Identifier les grands thèmes** ») et l'**introduction** de chaque commentaire.

Nous envisagerons la problématique non pas comme une simple question rhétorique (erreur commise par nombre de candidats) mais plutôt comme une trame permettant de relier les documents les uns aux autres. Une trame ou un fil rouge ne constitue bien entendu pas en soi une problématique : **pour qu'il y ait problématique, il faut qu'il y ait débat**. Garder cette idée simple en tête permettra d'éviter des commentaires superficiels, linéaires, voire hors sujet.

Pour rassurer les candidats, le jury n'a pas d'attentes prédéfinies en termes de problématique : toute proposition est recevable si celle-ci est bien présentée et que son traitement répond aux attentes du dossier. En d'autres termes, si le jury a en sa possession plusieurs propositions de problématique, jamais il ne refusera d'en accepter d'autres ! L'ouverture d'esprit est l'une des qualités essentielles à tout enseignant : il serait bien malvenu que le jury s'en affranchisse.

La prochaine étape est la construction du commentaire en soi. Cette partie, la plus importante, est rédigée en anglais. Nous faisons clairement apparaître les titres et les différentes parties du commentaire pour faciliter la lecture et l'entraînement des candidats. Les rapports de jury recommandent plutôt de ne pas faire apparaître de titres directement dans la copie. Une copie qui ferait apparaître un plan et des titres/intertitres ne sera cependant pas sanctionnée.

Enfin, une ultime remarque sur l'organisation de cet ouvrage : **il n'existe pas de plan type**. Le jury dispose d'un corrigé que l'on retrouve dans les rapports, mais il a pour consigne de se montrer flexible. Un candidat qui proposerait un plan tout à fait différent de celui des concepteurs tout en traitant les points

principaux du dossier ne sera à l'évidence en aucun cas sanctionné. Le corrigé ne sert que de feuille de route aux correcteurs, qui ne s'attendent pas à le retrouver exactement dans les copies. Cette remarque peut paraître évidente, mais l'expérience montre que de nombreux candidats se mettent des ornières en s'imaginant qu'il leur est impossible d'égaliser le corrigé du jury : personne n'exige cela. Une bonne note reflète avant tout une organisation efficace et progressive de la démonstration.

III. Méthodologie du commentaire comparé

A. Introduction : le plan en trois parties, une obligation ?

Les études de lettres et langues en France retiennent une organisation des exercices écrits (dissertation/commentaire) en trois parties : **ceci n'est qu'une convention qui n'est en rien exigible (ni, par ailleurs, exigée) par le jury**. Que les candidats ne se sentent pas restreints par cette habitude méthodologique : mieux vaut un bon plan en deux ou quatre parties qu'un plan bancal en trois. En revanche, un « plan » en une partie est bien entendu à proscrire (exemple tiré des sessions 2015) !

Nous ne pouvons que recommander d'éviter les plans de type « thèse/antithèse/synthèse » comprenant certes trois parties, mais se résumant trop souvent à « 1 : oui/2 : non/3 : peut-être ». Ce type de plan mène trop souvent à des contradictions internes : il sera toujours préférable de **réfléchir en termes d'idées/de grands thèmes**. C'est pour cette raison que nous insistons sur le fait que la problématique, si elle peut bien entendu prendre la forme d'une question, doit induire un débat. Le débat induit des idées, pas un simple dialogue de sourds prenant la forme « oui/non ». Si l'on prend l'exemple du Dossier 2 du présent ouvrage, une **problématique binaire** (à proscrire, donc) serait : 1 : oui, le progrès est bon.../2 : ...mais pas pour tout le monde (suivi éventuellement de 3 : que faudrait-il changer ?)

⚠ À ne surtout pas faire !

Nous proposons ici d'autres exemples de **plans binaires rédhitoires** ne faisant apparaître, en général, aucune transition entre les parties. Certains de ces exemples sont tirés des sessions d'admissibilité précédentes :

- 1. pour / 2 : contre
- 1. avant / 2 : après
- 1. compare / 2 : contrast
- 1. tradition / 2 : modernité
- 1. mythes / 2 : héros

Tous ces « plans » sont beaucoup trop génériques et le risque est très grand de ne pas traiter la spécificité du dossier, mais de se lancer dans des remarques générales artificiellement greffées sur l'un ou l'autre des documents. Cependant et à l'inverse, les **plans strictement thématiques** doivent aussi faire l'objet d'une réelle méfiance de la part des candidats. Un tel plan, strictement thématique, risque de ne pas faire apparaître de **progression dans la démonstration**. Ce type de plan, qui considérerait le dossier comme étant simplement un commentaire de deux ou trois documents séparés doit absolument être évité. Si l'on prend l'exemple du dossier 7 (admissibilité 2015), un plan thématique non progressif pourrait être organisé comme suit :

1. Devolution
2. Independence
3. Conservative vision.

Un bon commentaire se doit d'être **progressif** : idéalement, le commentaire se construit en se servant de ce qui a été déjà dit pour faire avancer la démonstration. Une attention particulière doit être apportée aux transitions entre les parties et entre les paragraphes. La logique de la démonstration doit apparaître dans les meilleures copies : ce qui a été démontré en 1 doit pouvoir servir de base à la démonstration de la partie 2, etc. Les répétitions excessives des mêmes idées différemment formulées n'apportent bien entendu rien à la progression du commentaire. Ce qui a été démontré n'a pas besoin d'être répété, au risque de se voir sanctionné.

Ceci étant dit, nous précisons que les rapports de jury sanctionnent l'exercice dans son ensemble : une démonstration convaincante à partir d'un plan rédhibitoire peut bien entendu être acceptable, même si la note finale risque fort de s'en ressentir. Ainsi, pour prendre l'exemple de l'épreuve d'admissibilité 2015 (dossier 7), un plan 1 : FOR/2 : AGAINST (*Scottish regionalism*) aurait été accepté à condition que celui-ci mène à une analyse fine des données du dossier (*FOR regional independence because : the Conservatives need to change and because it could mean victory in the polls/ AGAINST because there are identity and traditional party creeds at stake*).

Rappelons de fait une évidence : **un plan et une problématique efficaces doivent idéalement s'appliquer au dossier présenté, et à celui-ci seulement**. Les problématiques et plans « passe-partout », valables pour n'importe quel dossier sur le progrès/mythes et héros, etc., mèneront logiquement à des développements vagues. Les candidats sont invités à se poser la question, au cours de la phase d'élaboration de leur plan, de savoir si précisément leur démonstration se veut spécifique au dossier.